

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville de Saint-Malo, service Développement Durable, Hervé Bellanger, pour les inscriptions aux animations dans le cadre « des Rendez-vous de la Transition Ecologique » organisées par la Ville de Saint-Malo et Saint-Malo Agglomération.

Les données marquées par un astérisque dans le questionnaire doivent obligatoirement être fournies. Dans le cas contraire, le dossier ne sera pas validé et votre inscription ne sera pas validée.

La base légale du traitement des données est "**consentement libre, spécifique, éclairé et univoque de la personne**".

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- Agents chargés du projet.

Les données sont conservées pendant la durée de l'opération, du 01 mai 2021 au 31 janvier 2022. Au-delà de cette date, les données seront effacées.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données et ainsi renoncer à votre inscription à l'animation proposée.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter (**le cas échéant, notre Délégué à la Protection des Données (DPO)**) :

- **Contactez le DPO par voie électronique :**
dpo@stmalo-agglomeration.fr
- **Contactez le DPO par courrier postal :**
Le délégué à la protection des données
Saint-Malo Agglomération
1 rue des Mauriers
35400 - Saint-Malo

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après "Règlement Général sur la Protection des Données" ou "RGPD") et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après "Loi Informatique et Liberté").